Procédure demande ponctuelle de matériel

Formulaire de demande à récupérer en mairie ou sur le site internet

↓

Document complété déposé en mairie ou envoyé par mail : vielocale@mondonville.fr

↓

Analyse de la recevabilité de la demande par les ST et validation par le responsable

↓

Réponse avec date pour récupérer le matériel

↓

A la date fixée, l'administré ou l'association se rend au ST récupérer le matériel

↓

Retour du matériel aux ST